

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 2 (1890)
Heft: 9

Rubrik: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous apprenons avec plaisir qu'un Photo-Club vient d'être fondé à Reims. Les laboratoires sont gracieusement mis à la disposition des membres de nos Sociétés suisses de photographie sur la simple présentation de leur carte de membre. Le siège social, ainsi que les laboratoires, sont situés rue du Faubourg Cérès, 42.

CORRESPONDANCE

Genève, 9 août 1890.

Monsieur le Directeur,

M^{me} E. M. demande pourquoi la Société genevoise de photographie ajourne l'admission des dames dans la dite Société ?

Je crois que c'est bien simple : il paraît que ces messieurs aiment la fumée, et si l'on admet les dames, il faut renoncer aux cigares, ces messieurs étant trop polis pour condamner leurs nouvelles sociétaires à assister aux séances dans les nuages.

C'est donc une grave question qui demande, paraît-il, à être étudiée.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

M^{me} A. D.

Nous remercions M^{mes} E. M. et A. D. des lettres qu'elles ont bien voulu nous adresser et nous espérons que la Société genevoise de photographie ne tardera pas à revenir sur sa décision qui n'était du reste que provisoire. On a prononcé le mot d'intimité, en redoutant qu'elle ne fût compromise par la présence des dames qui entraînerait na-

turellement une certaine réserve parmi les membres de la société. L'intimité procède des sentiments et non des formes. Pour être à l'unisson dans une compagnie, nous ne pensons pas que le cigare soit de rigueur, mais oui bien l'oubli du *moi* en faveur du but commun. Nous sommes persuadé que l'admission des dames dans notre réunion, bien loin d'amener de la contrainte, serait au contraire le point de départ d'un travail plus sérieux, de courses beaucoup plus fréquentées et d'une émulation qui a quelque peu manqué jusqu'ici.

Nos illustrations.

PL. I.

L'art de choisir son sujet, et surtout de savoir le faire poser est un bien grand point dans la photographie, et si notre illustration possède un cachet tout particulier, nous le devons à M. Victoire, de Lyon, dont la réputation n'est plus à faire. Nous lui offrons ici tous nos compliments pour son remarquable portrait, et nous remercions aussi MM. Thévoz pour la réussite si complète de leur phototypie.

Le cliché en autotypie qui se trouve page 296 est également l'œuvre de MM. Thévoz. Il a été exécuté d'après un négatif de M. Kunz, photographe, à Nyon, qui s'est fait une spécialité dans la photographie des chats.

PL. II.

Le Passeur.

Vous souvient-il des nymphes du poète,

..... Ondoyant au soleil parmi les fleurs des eaux,
Et d'un éclat de rire agaçant sur les rives
Les Faunes indolents couchés dans les roseaux !...